

# ASSEMBLEE GENERALE ONU – NEW YORK 15 AVRIL 2016

## Discours Jean Todt

10.00 – 12.00

Monsieur le Président,  
Excellences,  
Distingués délégués  
Mesdames et Messieurs...

Je mesure l'honneur et l'importance qui me sont accordés en m'adressant à vous, au cours de cette session de l'Assemblée Générale des Nations Unies, en ma qualité, depuis l'an dernier, d'Envoyé Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies pour la Sécurité Routière.

Il est donc de mon devoir et de ma responsabilité de poser, ici, un certain nombre de questions et d'interrogations alarmantes et dérangeantes, car elles nous obligent tous à nous remettre en cause.

Ces questions concernent une cause pour laquelle, depuis de nombreuses années - et avec d'autres - je me bats farouchement : la lutte contre l'insécurité routière, ou pour parler en diplomate, la lutte en faveur de la sécurité routière.

\* \* \*

1. Tout d'abord pourquoi et comment parler d'une hécatombe silencieuse ?

D'un fléau si considérable qu'on préfère en général en parler le moins possible.

Je pourrais vous rappeler ces chiffres terrifiants qui sont bien connus, hélas, et que vous retrouverez mentionnés dans le projet de résolution présentée par la Fédération de Russie (à qui il faut rendre hommage ici), mais je dispose de si peu de temps que je me contenterai de vous dire,

pendant les 5 minutes qui me sont imparties pour m'adresser à vous, que :

- 12 personnes seront tuées sur les routes toutes les 5 minutes ;
- 480 seront blessées plus ou moins gravement ;
- 2 enfants seront morts chaque 5 minutes.

Alors pourquoi ce silence ? Je n'ai pas vraiment de réponse.

2 Il n'y a bien entendu pas de hiérarchie ou de classement des catastrophes et de leurs victimes, et nul ne peut ni ne doit faire de comptabilité macabre, je ne m'y essayerai donc pas.

Mais comment éviter de se demander pourquoi ces deux poids et deux mesures ?

Pourquoi cette résignation ?

Pourquoi ce fatalisme dont nous sommes tous responsables ?

La prise de conscience serait-elle plus profonde, si au lieu de parler en années, je parlais en décennie.

Il faudrait alors dire que tous les 10 ans il y a :

- 13 millions de morts sur les routes,
- Un demi-milliard de blessés,
- Près de 2 millions d'enfants tués

Et ces chiffres ne tiennent pas compte de l'augmentation de la population et de sa mobilité galopante.

3. Où, mieux qu'ici, parler et rappeler que la Sécurité Routière est également un problème de solidarité et de développement, problème que l'urbanisation et la motorisation (dont il sera question à Quito lors de la Conférence Habitat III) ne feront qu'accroître et s'aggraver si nous n'agissons pas.

Car ici aussi, ce qui frappe, ce sont les inégalités entre les pays ; les moins avancés et à revenus intermédiaires qui avec 82% de la population du globe et 54% de véhicules immatriculés connaissent 90% des morts par accidents de la route, alors que les autres, les pays à hauts revenus, avec 18% de la population et 46% des véhicules comptent 10% des décès.

Encore un chiffre, le dernier : le coût des accidents de la route et leurs conséquences est estimé à environ 500 milliards de dollars chaque année, 500 milliards... nul besoin de beaucoup d'imagination pour concevoir à quoi ces sommes gigantesques pourraient être utilisées...

4. Comment accepter ensuite que les sommes allouées à combattre ce fléau mondial, cette véritable hécatombe soient aussi parcimonieuses, aussi réduites, presque ridicules ?

C'est en effet de quelques dizaines de millions de dollars dont je parle !

Vous avez bien entendu : quelques dizaines de millions de dollars seulement, alors que, et je m'en réjouis sincèrement, d'autres fléaux globaux disposent de plusieurs dizaines de milliards de dollars pour y remédier.

Ici aussi on doit se demander pourquoi il existe une telle différence ? Un tel fossé ?

La résolution qui vous est présentée va permettre, je l'espère, des avancées concrètes, car sans des moyens financiers conséquents, rien de décisif ni d'efficace ne pourra être entrepris.

C'est pour cela que je voudrais insister sur l'importance du paragraphe 20 de la résolution et des avancées qui pourraient en résulter.

Il s'agira donc de l'une des priorités de mon activité pendant la deuxième année de ma mission d'Envoyé Spécial : obtenir la création effective et le financement du Fonds des Nations Unies pour la Sécurité Routière que la

résolution proposée aujourd'hui à l'adoption de votre Assemblée Générale vient de constituer .

5. Autre questionnement : alors que les Nations Unies et ses Agences Spécialisées se mobilisent et que 58 conventions ont déjà été élaborées dans le cadre de l'ONU, pourquoi continue-t-on à construire dans un certain nombre de pays des véhicules qui ne respectent pas les normes fondamentales de sécurité ?

Et ce qui est encore plus inquiétant, c'est que ces véhicules sont construits dans les mêmes usines, souvent sur la chaîne de montage voisine de celles qui respectent strictement les normes de sécurité, car ces voitures-là, elles, sont destinées à l'exportation.

6. Oui pourquoi ces différences délibérées ? La liste pourrait être encore longue, les mêmes questions se posent en effet pour la construction des routes, le respect effectif des lois, les normes de sécurité et l'installation des panneaux de signalisation etc., etc., etc...

7. Je voudrais terminer en insistant aussi sur l'importance de l'éducation à la sécurité routière.

Il faut au 3<sup>ème</sup> millénaire que chaque enfant apprenne non seulement à lire, écrire et compter mais aussi à circuler : comme piéton, cycliste, motocycliste et futur conducteur de véhicule.

C'est un objectif considérable mais tellement facile à atteindre.

Imaginons qu'une fois par semaine, une heure, une seule heure, soit consacrée à l'éducation à la mobilité : quels progrès considérables cela représenterait ! Et combien de victimes seraient épargnées...

Comment ne pas conclure, ici, devant l'Assemblée Générale des Nations Unies sans rappeler qu'en 1948, cette Assemblée a adopté la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, dont l'article 3 stipule que « Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne »

Droit à la vie ? C'est bien en effet de cela qu'il s'agit en dernière instance, d'abord et surtout.

C'est bien pour cela, Monsieur le Président, Excellences, Distingués délégués, Mesdames et Messieurs que nous nous battons. Ne l'oublions pas, ne serait-ce que pour ces millions de personnes victimes de l'insécurité routière.

Je vous remercie Monsieur le Président.

\*  
\*                      \*